



Paris, le 24 Juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Souvenir du génocide Juillet Noir n'oublions pas cette date-24 Juillet jusqu'à 30 juillet 1983 et après... !

"Ils ont bloqué la porte de la voiture et ont empêché les Tamouls de quitter le véhicule.

Des centaines de spectateurs ont regardé comme environ 20 Tamouls ont été brûlés à mort. »- London Daily Express, Aout 1983

Les événements de Juillet 1983 sont émouvants pour toute la population tamoule dans le monde entier. Entre le 24 Juillet et le 29, les Tamouls ont été systématiquement ciblés par la violence à Colombo et dans d'autres parties du Sri Lanka.

Dans une interview accordée au Daily Telegraph le 11 juillet 1983, environ deux semaines avant les émeutes, le Président de Sri Lanka J.R. Jayewardene a exprimé la complicité de l'État dans la violence contre les Tamouls:

« Je ne m'inquiète pas de l'opinion des Jaffna (Tamoul) maintenant. Maintenant, nous ne pouvons pas penser à eux. Pas à propos de leur vie ou de leur opinion sur nous. Plus vous mettez la pression dans le nord, plus le peuple cinghalais sera heureux ... vraiment, si je meurs de faim les Tamouls, le peuple cinghalais sera heureux ...

En ce jour de commémoration, se souvenant de la 36^{ème} année de génocide de « Juillet Noir 1983 », au cours du mois de Juillet 1983, que l'atrocité des crimes a atteint son apogée. En effet, au cours de ce mois, des émeutes raciales, orchestrées par le gouvernement sri-lankais, éclatèrent à l'encontre des tamouls.

Cet épisode est considéré comme l'un des plus grands crimes perpétrés par le gouvernement sri-lankais à l'encontre du peuple tamoul dans l'année '83.

Entre le 24 Juillet jusqu'au 30 juillet 1983, plus de 3 000 tamouls ont été exterminés à Colombo et dans différents régions de sud de Sri Lanka en à peine 7 jours.

Centre de protection des Droits du Peuple Tamoul
28 Place de la Chapelle – 72018 Paris - Siret N°527 913 933 00018
Tel: 06 52 72 58 67 - email: mte.France@gmail.com

Des magasins et des logements appartenant à des civils tamouls ont été vandalisés, incendiés et pillés par des militaires et des voyous cinghalais, qui eurent pour conséquence l'exode de milliers de civils.

Des hommes, des femmes et des enfants ont subi des viols, des humiliations, des exécutions et d'autres actes inhumains, qui prouvent la sauvagerie et la barbarie des auteurs de ces attaques.

Un tamoul forcé à se mettre nu par des cinghalais, pour être humilié et brûlé vivant.

L'assassinat de 57 prisonniers politiques tamouls, le prouve bien malheureusement.

Dans cette purge, dans une prison de Colombo, les militaires cinghalais ont arraché les yeux de Kutty Mani, prisonnier politique, afin d'en faire offrande à Bouddha.

1958, 1977, 1983, 1986, 1996, 2006, 2009.... ou encore à travers l'incendie de la Bibliothèque Tamoule de Jaffna, qui était alors la plus grande bibliothèque d'Asie, marquant un génocide culturel tamoule, sont des années inoubliables pour les tamouls du Sri Lanka.

La Nation Tamoule, basée sur l'île du Sri Lanka (anciennement appelée Ceylan) depuis plus de 2500, est devenue un peuple sans droit.

Les Tamouls qui avaient leur propre royaume avant la période colonial se sont retrouvés unifiés aux deux autres royaumes de l'île pour des facilités administratives. Après l'Indépendance en 1948, les Tamouls deviennent une minorité dans un Etat à majorité Cinghalaise. Cette majorité a petit à petit resserré l'étau sur le Peuple Tamoul en s'attaquant et détruisant aux droits les plus fondamentaux d'un homme, c'est-à-dire ses terres, sa langue, son histoire et sa culture.

Face à ce pogrom, la communauté internationale est restée totalement muette et n'a jamais condamnée ce massacre, alors que le président, lui-même, a admis avoir planifié ces attaques et ordonné à ces militaires d'exterminer des civils tamouls.

Malheureusement, ce Juillet Noir, ne fut pas le seul crime commis par le régime de l'Etat sri-lankais, au mois d'août 2006, l'armée a bombardé l'orphelinat de Sencholai, tuant plus de 61 jeunes filles tamoules. Ou encore, au mois de mai 2009, où l'armée a lancé son offensive finale et a massacré plus de **70 000 civils hommes, femmes et enfants**. Aussi, en 2009, 146 679 personnes tamoules **ont été portées disparues**.

Un génocide est la destruction délibérée et systématique, en tout ou en partie, d'un groupe ethnique, racial, religieux, ou d'un groupe national.

Bien qu'une définition précise varie selon les spécialistes du génocide, la première définition juridique a été dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies en 1948. «Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme,

a) Meurtre de membres du groupe ;

- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »

De manière générale, le génocide ne signifie pas nécessairement la destruction immédiate d'une nation, sauf quand il est accompli par les massacres de tous les membres d'une nation. Elle vise plutôt un plan coordonné de différentes actions visant à la destruction des fondements essentiels de la vie de groupes nationaux, dans le but d'annihiler les groupes eux-mêmes. Les objectifs d'un tel plan seraient la désintégration des institutions politiques et sociales, de la culture, la langue, des sentiments nationaux, la religion et l'existence économique des groupes nationaux, et la destruction de la sécurité personnelle, la liberté et les propos de Monsieur Gordon Weiss (officiel de l'ONU au Sri Lanka qui a démissionné après la fin de la guerre) son propos des 40 000 tuées dans les tous derniers jours de la guerre et des circonstances. Les témoins fidèles de la guerre restent enfouies dans la zone où le conflit a eu lieu pendant les derniers jours mais également ceux qui se taisent et ceux qui sont prêts à témoigner.

Les différents massacres du Peuple Tamoul montrent clairement que des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et un génocide ont été commis au Sri Lanka depuis les années 1948.

Malgré les articles dans des journaux internationaux, la communauté internationale sont resté silencieux, comme ils sont fait pendant le génocide Arméniens a Turquie, Tutsi a Rwanda, les Bosniaque a Bosnie Herzégovine, les Kurdes a Turquie et sur le situation Palestinien en Israël et Palestine. Le pays puissants de la communauté internationale utilisé la guerre pour leur intérêts personnelle. Le peuple sont victimes de la geo politique mené par quelque pays qui contrôle le système Onusienne.

Si les communautés internationale aurait réagis et aurait applique les droits internationale, on n'aura pas vue tous cette massacre.

Aujourd'hui, la Communauté Internationale demande Sri Lanka à créer un comité d'enquête.

Quand un pays fait jouer le temps en sa faveur, la première chose que le gouvernement fait c'est de créer des commissions et le Sri Lanka a une très longue histoire de création de commissions, comme par exemple celle créée pour le meurtre des 17 employés de l'ONG française "Action Contre le Faim".

Nous appelons les États à penser à ces pertes humaines, aux génocides commis au nom de la différence ethnique, race ou religieuse, en tenant compte de tous les génocides passés lors

desquels des erreurs ont été commises, c'est-à-dire d'avoir été simplement spectateur et d'avoir laissé faire.

Les États membres des Nations Unies devraient cesser de sacrifier des humains pour leurs intérêts personnels.

La Maison du Tamil Eelam demande la France membre de la Conseil de Sécurité et l'Organisation des Nations Unies de créer un comité d'enquête indépendante Internationale pour une investigation sur les crimes commis par toutes les parties, y compris les politiciens depuis l'indépendance du Sri Lanka, car le crime n'a pas été commis seulement au cours de Janvier à mai 2009, mais 71 années d'atrocités commises contre une partie de la population au Sri Lanka.

Contact : Thiruchchoti.T
Relation Publique et Affaires étrangères
Tel : 06 52 72 58 67
Email : mte.France@gmail.com